



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

45^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

Comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration

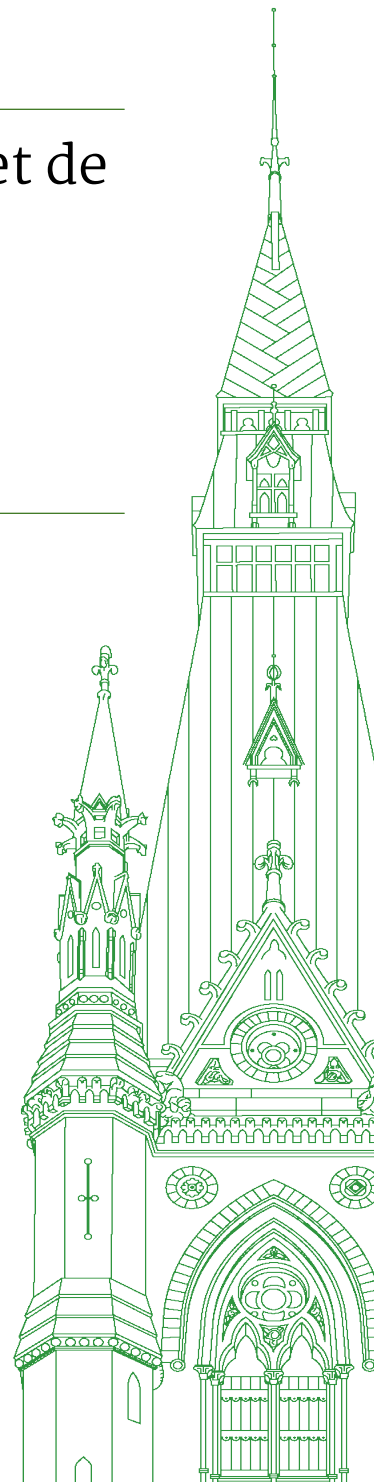
TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 038

PARTIE PUBLIQUE SEULEMENT - PUBLIC PART ONLY

Le lundi 15 juin 2026

Présidente : Julie Dzerowicz



Comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration

Le lundi 15 juin 2026

• (1130)

[Français]

La présidente (Julie Dzerowicz (Davenport, Lib.)): J'ouvre maintenant la séance.

[Traduction]

Comme il a été mentionné précédemment, nous tenons aujourd'hui la 38^e réunion du Comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration de la Chambre des communes.

Nous accueillons deux groupes de témoins cet après-midi. Les périodes seront plus courtes qu'à l'habitude. La dernière partie de la réunion sera interrompue parce que nous devons aller voter, mais je vais tout de suite entrer dans le vif du sujet.

[Français]

La réunion d'aujourd'hui se déroule sous forme hybride.

[Traduction]

J'aimerais faire quelques observations à l'intention des témoins et des membres du Comité.

Comme toujours, veuillez attendre que je vous nomme avant de prendre la parole. Pour ceux qui sont sur Zoom, cliquez sur l'icône du microphone.

C'est pour la dernière partie de la réunion que quelqu'un se joindra à nous par Zoom, alors je vais sauter cette partie.

Je rappelle à tout le monde que les députés peuvent poser leurs questions en français ou en anglais. Si vous avez besoin de l'interprétation, veuillez prendre un moment pour préparer votre oreillette et sélectionner le canal d'écoute dont vous avez besoin à l'avance afin de tirer pleinement parti du temps alloué aux questions et réponses.

[Français]

Je vous rappelle que toutes les observations des députés et des témoins doivent être adressées à la présidence. Les députés qui souhaitent prendre la parole doivent lever la main. La greffière du Comité et moi-même ferons de notre mieux pour maintenir l'ordre de parole.

[Traduction]

Je tiens à rappeler à tout le monde de ne pas parler en même temps, car il sera difficile pour nos interprètes de faire leur travail.

Je ferai de mon mieux pour vous aviser lorsqu'il ne vous restera qu'une minute, que ce soit pour votre déclaration préliminaire ou dans le cadre de la période de questions et réponses.

[Français]

Je vous remercie de votre collaboration.

[Traduction]

Conformément à l'article 108(2) du Règlement et à la motion adoptée par le Comité le 6 mai 2026, le Comité poursuit son étude visant à attirer et valoriser les talents internationaux pour renforcer l'économie canadienne.

[Français]

J'aimerais maintenant souhaiter la bienvenue aux témoins d'aujourd'hui.

[Traduction]

Je souhaite la plus cordiale des bienvenues à nos deux témoins.

Nous accueillons M. David Pierce, de la Chambre de commerce du Canada.

J'aimerais aussi accueillir chaleureusement Mme Anne Patterson, du Conseil des technologies de l'information et des communications.

Vous disposez chacun de cinq minutes pour faire votre déclaration préliminaire, après quoi nous passerons aux questions.

Monsieur Pierce, nous allons commencer par vous, pour cinq minutes. Votre temps de parole commence maintenant.

David Pierce (vice-président, Relations gouvernementales, Chambre de commerce du Canada): Madame la présidente, mesdames et messieurs les membres du Comité, bonjour.

Je vous remercie de m'avoir invité à comparaître aujourd'hui pour témoigner dans le cadre de votre étude sur l'attraction et la valorisation des talents internationaux pour renforcer l'économie canadienne.

La Chambre de commerce du Canada est la plus grande association d'affaires du pays, avec un réseau actif d'environ 400 chambres de commerce, représentant près de 200 000 entreprises de toutes tailles, dans tous les secteurs et dans la plupart des circonscriptions fédérales du pays.

L'immigration est un moteur clé de la croissance économique au Canada, mais la capacité du pays à attirer et à valoriser les talents internationaux a été perturbée. Notre compétitivité en tant que destination de choix pour les meilleurs talents mondiaux s'érode, et nous les perdons.

Selon l'article de 2026 de la Banque TD intitulé « Canada's Silent Brain Drain », le Canada sert de plus en plus de tremplin pour le marché du travail américain, car il sélectionne des immigrants qualifiés, les intègre au marché du travail, puis les perd au profit d'écosystèmes américains plus vastes et plus lucratifs.

Chez les étudiants nés au Canada, les taux de sortie au sommet de l'échelle des compétences sont environ deux fois plus élevés que ceux au bas de l'échelle. Les étudiants étrangers les plus performants sont deux fois plus susceptibles de partir que les étudiants canadiens les plus performants.

La situation n'est pas due à une faible rémunération nationale. Les meilleurs diplômés gagnent bien leur vie selon les normes canadiennes. Ils partent parce que la rémunération et la mobilité ascendante pour leurs compétences sont simplement plus élevées ailleurs.

Il y a quelques mois, j'ai été invité à témoigner dans le cadre de votre étude sur le système d'immigration du Canada. À ce moment-là, j'ai souligné le fait que les entreprises canadiennes sont mises à rude épreuve en raison des tarifs douaniers réels — ou possibles — qui ferment des secteurs de notre économie et des changements agressifs apportés au régime fiscal américain, ainsi que de l'obligation pour les entreprises canadiennes de se diversifier vers d'autres marchés. Ces risques n'ont pas changé.

À un moment où les entreprises canadiennes doivent soutenir la concurrence comme jamais auparavant, nous ne pouvons pas nous permettre de continuer à miner la capacité du Canada d'attirer et de retenir des talents mondiaux. Nous avons besoin d'un système d'immigration qui est ancré dans les besoins de notre économie et qui aidera les entreprises canadiennes à être concurrentielles dans une économie mondiale qui évolue rapidement.

La politique d'immigration est une politique économique. C'est la raison pour laquelle la Chambre de commerce du Canada préconise des solutions stratégiques pratiques et fondées sur des données probantes qui harmonisent l'immigration avec les besoins actuels et futurs du Canada en matière de main-d'œuvre. Nous devons améliorer l'efficacité et l'intégrité du système, et veiller à ce que les entreprises de toutes tailles puissent avoir accès aux talents dont elles ont besoin pour être concurrentielles et croître.

Il ne fait aucun doute que le Canada continuera d'avoir besoin de l'immigration et des immigrants en raison de leur effet positif sur le développement de notre pays. Les immigrants sont essentiels dans de nombreux secteurs, comme les soins de santé, où 25 % des infirmières autorisées, 43 % des pharmaciens, 37 % des médecins et 45 % des dentistes sont des immigrants.

Le gouvernement réalise des projets d'édification de la nation dans le cadre desquels les immigrants représentent 41 % des architectes, 40 % des ingénieurs civils, 34 % de tous les travailleurs du secteur des transports, 16 % des électriciens et 12 % des monteuses de conduites de vapeur et de tuyautiers. Il nous en faut plus.

Dans la foulée de la publication de la stratégie nationale en matière d'intelligence artificielle, j'aimerais rappeler à ce groupe que deux des trois pionniers mondialement connus de l'intelligence artificielle, surnommés les « parrains de l'intelligence artificielle », sont des immigrants au Canada.

L'attractivité du Canada repose sur sa capacité à rebâtir un système favorable aux Canadiens, de même que sur les talents mondiaux qui décident de s'établir ici. Pour rétablir la confiance du public dans le système, il faut bien cerner le débat. De quelle façon notre système d'immigration peut-il améliorer la situation des Canadiens et de l'économie canadienne?

La Chambre de commerce du Canada a créé le conseil de l'immigration, qui compte des membres de tous les secteurs et de toutes

les régions du pays pour faire avancer ces questions. Le Canada a besoin d'une stratégie d'immigration qui reflète les réalités économiques, les besoins en main-d'œuvre propres à chaque secteur et les pressions démographiques régionales de notre pays.

Nos membres dans les régions rurales et éloignées du pays sont particulièrement bouleversés par les politiques et l'incertitude actuelles, qui ont un effet corrosif sur leurs économies, leurs entreprises et leurs industries locales. Sans main-d'œuvre, ils doivent littéralement fermer des magasins et des restaurants, et nous avons entendu des préoccupations quant au maintien d'hôpitaux pleinement fonctionnels.

Nos collègues, nos universités et nos centres de recherche subissent également des pressions en raison de l'incertitude actuelle entourant les programmes. Nous voulons un programme des étudiants étrangers plus coordonné et responsable qui protège la réputation mondiale du Canada, améliore les résultats des étudiants et les place sur la voie d'accès à la résidence permanente pour répondre aux besoins du marché du travail et à la capacité institutionnelle.

À notre avis, pour rétablir la confiance du public, il ne suffit pas de réduire et de restreindre l'immigration. Il faut plutôt mettre en œuvre un système d'immigration efficace qui maintient l'intégrité et qui répond mieux aux besoins du pays.

• (1135)

Je me ferai un plaisir de répondre à vos questions. Merci.

La présidente: Excellent. Vous avez pris exactement cinq minutes, monsieur Pierce. Merci.

Nous passons maintenant à Mme Patterson, qui dispose de cinq minutes.

Madame Patterson, vos cinq minutes commencent maintenant.

Anne Patterson (directrice de la recherche et des communications, Conseil des technologies de l'information et des communications): Je vous remercie de m'avoir invitée à comparaître aujourd'hui. Je m'appelle Anne Patterson et je suis la directrice de la recherche et des communications du Conseil des technologies de l'information et des communications ou CTIC. Le CTIC est un centre national d'expertise sans but lucratif qui se concentre sur le renforcement de l'avantage numérique du Canada dans l'économie mondiale par l'entremise de la recherche et de programmes. Nos programmes de développement des talents ont aidé plus de 13 000 professionnels de la technologie formés à l'étranger à contribuer de manière significative à l'économie canadienne, parallèlement à des initiatives visant à créer un bassin national de talents numériques.

L'économie numérique emploie environ 2,7 millions de personnes, soit 13 % de la main-d'œuvre canadienne, et représente environ 10 % du PIB. Le CTIC prévoit que l'emploi dans l'économie numérique du Canada croîtra de 2,7 % par année jusqu'en 2030, soit plus du double du rythme du marché du travail en général. Cette main-d'œuvre sera essentielle en vue de réaliser les ambitions du Canada en matière d'intelligence artificielle, de cybersécurité, de défense et d'infrastructure numérique, de même que dans d'autres secteurs stratégiques.

Le Canada doit continuer d'investir dans l'enseignement des STIM, l'apprentissage en milieu de travail, le perfectionnement des compétences et la formation dirigée par les employeurs. Cependant, la formation de talents prend du temps. Dans les secteurs qui évoluent rapidement, les retards dans l'accès aux compétences essentielles peuvent ralentir les investissements, l'adoption de technologies et la croissance de la productivité. Le Canada a besoin à la fois de solides bassins de talents nationaux et d'un accès aux talents mondiaux.

Les immigrants représentent déjà 37 % de la main-d'œuvre de l'économie numérique au Canada, mais de nombreux professionnels formés à l'étranger ne travaillent pas à leur plein niveau de compétence. Le Canada peut attirer des personnes ayant une expérience avancée en logiciels, en cybersécurité, en données ou en intelligence artificielle, mais elles risquent tout de même de se heurter à des obstacles pour faire reconnaître et évaluer leurs compétences par les employeurs, et pour les utiliser pleinement. C'est le défi de la sous-utilisation.

Non seulement le Canada doit livrer concurrence pour attirer des talents, mais il doit aussi assurer que les talents contribuent rapidement et efficacement à la croissance économique. Dans l'économie numérique, la demande de compétences change rapidement. Les nouvelles technologies créent de nouveaux rôles et de nouvelles exigences en matière de compétences très rapidement et les classifications professionnelles traditionnelles ne suivent pas. Si la sélection des immigrants s'appuie trop sur des indicateurs statiques ou rétrospectifs, le Canada risque de choisir en fonction des besoins du marché du travail d'hier plutôt que des possibilités de demain.

Je formulerais trois recommandations.

Premièrement, le Canada devrait utiliser davantage les renseignements prospectifs sur le marché du travail dans la sélection des immigrants. L'éducation, l'âge et les compétences linguistiques demeurent des facteurs importants, mais ils devraient être complétés par des prévisions du marché du travail et des indicateurs du côté de la demande. La sélection par catégorie est une étape très positive; cependant, dans des secteurs en évolution rapide comme l'intelligence artificielle, la cybersécurité, l'infonuagique et l'infrastructure numérique, la demande de compétences peut changer considérablement d'une année à l'autre.

La sélection des immigrants devrait s'appuyer davantage sur les prévisions du marché du travail, la persistance des postes vacants, les projections d'emploi, les tendances salariales, les exigences en matière de compétences et la demande régionale. Les critères de sélection devraient être revus régulièrement afin de veiller à ce qu'ils tiennent compte des possibilités économiques émergentes et de l'évolution rapide des besoins en matière de compétences, plutôt que de trop s'appuyer sur les conditions historiques du marché du travail.

Deuxièmement, le Canada devrait moderniser la façon dont il évalue l'expérience et les compétences. Dans de nombreuses professions numériques, la pertinence et la récence de l'expérience peuvent être plus importantes que le nombre total d'années travaillées. Par exemple, un développeur de logiciels ayant trois ans d'expérience actuelle dans un domaine très pertinent comme l'intelligence artificielle, l'architecture infonuagique ou la cybersécurité peut mieux correspondre aux besoins du marché du travail qu'un développeur de logiciels ayant beaucoup plus d'expérience dans d'autres technologies. Le système d'immigration du Canada devrait

mieux reconnaître les compétences démontrées, les attestations et les compétences propres à une profession.

Troisièmement, le Canada devrait accroître la préparation des employeurs et l'utilisation des talents. La politique d'immigration est souvent axée sur la préparation des nouveaux arrivants tout en portant moins attention à aider les employeurs à recruter, à évaluer, à intégrer et à retenir les talents internationaux. Les employeurs ont besoin d'outils pratiques et d'une plus grande confiance dans l'évaluation de l'expérience et des compétences internationales. Une meilleure utilisation des talents des nouveaux arrivants est non seulement une question d'équité, mais aussi une question de productivité économique.

Si le Canada est sérieux au sujet de l'intelligence artificielle, de la cybersécurité, de la souveraineté numérique et de la compétitivité, il doit l'être tout autant au sujet des talents. L'immigration stratégique permet au Canada d'avancer et de construire plus vite, et d'être plus concurrentiel.

Je vous remercie et je me ferai un plaisir de répondre à vos questions.

● (1140)

La présidente: Merci beaucoup, madame Patterson.

Nous allons commencer notre première série de questions de six minutes, ce qui comprend le temps prévu pour les questions et les réponses.

Nous allons d'abord entendre M. Davies, qui dispose de six minutes.

Fred Davies (Niagara-Sud, PCC): Merci, madame la présidente.

Je remercie les témoins de leurs commentaires.

Les conservateurs ont toujours appuyé l'immigration qui renforce l'économie canadienne, attire des investissements et attire les meilleurs entrepreneurs, innovateurs et travailleurs hautement qualifiés du monde. Le Programme de visa pour démarrage d'entreprise avait pour but de faire du Canada une destination de choix pour les créateurs d'emplois et les innovateurs, mais des années de retards, d'arriérés et de mauvaise surveillance ont plutôt nui à sa réputation, poussé les investissements ailleurs et miné la confiance des personnes talentueuses dont notre économie a besoin.

Monsieur Pierce, le Programme de visa pour démarrage d'entreprise a été suspendu le 1^{er} janvier. Plus de 44 000 demandes d'entreprises en démarrage approuvées se trouvent actuellement dans un purgatoire bureaucratique qui pourrait durer 10 ans. La mauvaise gestion de ce programme par le gouvernement fédéral a-t-elle nui à la réputation du Canada en tant que destination pour les talents mondiaux, à votre avis?

David Pierce: Chaque fois qu'un programme comme celui-là s'enlise de cette façon, cela nuit à la réputation du Canada. Je m'abstiendrai d'attribuer des blâmes quant à la façon dont cela s'est produit.

Du point de vue des entreprises, nous avons entendu dire qu'il faut plus d'un an pour cerner une pénurie et désigner un besoin en matière de main-d'œuvre, présenter une demande dans le système et la faire traiter du côté canadien seulement. C'est encore plus complexe pour les personnes qui font une demande pour venir de l'étranger. Cela crée des perturbations de même qu'une pénurie de main-d'œuvre que l'économie canadienne doit continuer à surmonter et à gérer. Nous vous demandons de vous attaquer à ce problème de la manière la plus critique et la plus urgente possible.

Fred Davies: Sur le site Web d'IRCC, si vous présentez une demande dans le cadre du Programme de visa pour démarrage d'entreprise actuellement suspendu, l'attente est de 10 ans, ce qui signifie en fait que vous ne pourrez pas venir ici. À votre avis, combien d'investissements le Canada a-t-il perdus en raison de ces machinations de programmes?

David Pierce: Je n'ai pas de chiffre à vous donner. Je vais demander à mon équipe si nous pouvons quantifier le problème.

Nous faisons face à une crise économique au Canada. Le gouvernement a mis en place un certain nombre de politiques très dynamiques pour construire des logements partout au pays. Comme nous l'avons demandé à maintes reprises, avec quelle main-d'œuvre allons-nous y parvenir? Nous avons besoin d'une main-d'œuvre qualifiée. Nous avons besoin de main-d'œuvre peu qualifiée. Nous avons besoin d'entrepreneurs. Il faut que le régime fiscal canadien soit attrayant, qu'il attire les meilleurs et les plus brillants au Canada pour qu'ils viennent s'installer ici.

Matt Holmes, mon vice-président directeur à la Chambre de commerce, a écrit une lettre d'opinion au printemps dernier pour dire qu'il était temps de commencer à recruter les meilleurs talents américains. Nous l'avons fait pendant la guerre du Vietnam, bien sûr. Nous l'avons fait à maintes autres reprises. Nous avons beaucoup à offrir, mais je ne pense pas que nous voyons suffisamment grand en matière d'immigration. Je pense que nous devrions voir plus grand. Du point de vue des entreprises, il ne fait aucun doute qu'il y a une perte d'activité économique. Il y a eu une perte d'occasions pour l'économie canadienne à cause de tout cela.

Fred Davies: Madame Patterson, le CTIC souligne souvent le besoin de travailleurs hautement qualifiés. Vous l'avez mentionné dans vos commentaires. Je me concentre sur le Programme de visa pour démarrage d'entreprise, car j'y porte un vif intérêt. Que pensez-vous de ce programme? Manifestement, vous le connaissez. Vous savez que des talents ne peuvent plus être accueillis par le Canada en raison de l'attente pouvant aller jusqu'à 10 ans pour que des entrepreneurs fassent venir leurs entreprises innovantes au Canada. Quel est votre point de vue? Pensez-vous que ces délais nuisent à la capacité du Canada d'attirer des immigrants talentueux au Canada?

• (1145)

Anne Patterson: Le Programme de visa pour démarrage d'entreprise est très prometteur et a beaucoup de potentiel. C'est certainement ce dont le Canada a besoin, mais il est embourbé dans des problèmes administratifs. Il est important de nous rappeler que nous sommes en concurrence avec le Royaume-Uni, l'Allemagne et les pays de l'Union européenne pour attirer ces talents désireux de lancer leurs entreprises. Nous rivalisons avec une économie numérique mondiale pour attirer ces talents. Plus nos systèmes seront efficaces, plus nous serons en mesure d'attirer ces talents au Canada.

Fred Davies: Êtes-vous au courant des problèmes et des enjeux liés au Programme de visa pour démarrage d'entreprise?

Anne Patterson: Je ne pourrais faire de commentaires à ce sujet.

Fred Davies: Vous ne pouvez pas faire de commentaires. D'accord.

Monsieur Pierce, vous avez parlé des capitaux qui quittent le Canada. Les capitaux ne sont pas patients: ils vont là où des possibilités sont offertes. Quels facteurs clés le Canada doit-il changer si nous voulons retenir les investisseurs qui contribueront à notre économie?

David Pierce: Je serais presque porté à dire qu'il faudrait une réunion de comité entièrement consacrée à cette question.

La compétitivité du Canada est primordiale. Nous devons être concurrentiels sur le plan fiscal par rapport aux États-Unis et aux autres pays. Les titres de compétences doivent être reconnus partout au pays. Quelqu'un qui est formé dans un métier ou qui a un titre de compétence ici, en Ontario, ne sera peut-être pas en mesure de déménager dans une autre administration, pour quelque raison professionnelle que ce soit.

Pour revenir au mandat du Comité, je dirai que nos politiques d'immigration nuisent à la réussite des entreprises. Nous avons des entrepreneurs. Nos dirigeants d'entreprise qui gèrent des usines de conditionnement de viande dans le Sud-Ouest de l'Ontario ne parviennent pas à trouver de main-d'œuvre. Nos universités suppriment des programmes et des divisions entières en raison d'une importante réduction du programme d'étudiants étrangers.

En ce qui concerne la capacité générale des entreprises de trouver de la main-d'œuvre, je dirais que, si un Canadien ou un résident permanent est intéressé à un poste pour lequel il est qualifié, il devrait, bien sûr — et avant toute autre personne — avoir accès à cet emploi au Canada. Si ces conditions ne sont pas présentes, le propriétaire d'une entreprise canadienne devrait être en mesure de trouver la main-d'œuvre dont il a besoin.

Nous avons entendu parler de la salle d'urgence de l'hôpital de Red Lake qui a été fermée récemment parce qu'on n'arrivait pas à trouver de personnel. Des pénuries de main-d'œuvre sévissent dans les métiers de la construction, dans un certain nombre de domaines spécialisés. Nous devons nous attaquer aux facteurs qui posent problème pour pouvoir faire venir la main-d'œuvre dont nous avons besoin au Canada et ainsi faire croître nos entreprises.

La présidente: Merci, monsieur Pierce.

Merci, monsieur Davies.

[Français]

Monsieur Joseph, vous avez la parole pour six minutes.

Natilien Joseph (Longueuil—Saint-Hubert, Lib.): Merci, madame la présidente.

Je vais m'adresser à vous, monsieur Pierce.

Dans votre discours d'ouverture, vous avez mentionné des chiffres concernant la présence des immigrants dans certaines professions et certains secteurs économiques clés. Pourriez-vous les rappeler au Comité et nous expliquer dans quelle mesure l'immigration a contribué au marché du travail canadien et a créé des possibilités pour les Canadiens, s'il vous plaît?

David Pierce: Je vous remercie de la question.

[Traduction]

Nous avons intentionnellement ajouté ces statistiques à mes notes d'allocation parce que je pense qu'il est vraiment important de souligner le rôle essentiel que l'immigration et les politiques d'immigration jouent aujourd'hui, et joueront à l'avenir, dans la croissance du Canada. Cependant, ces possibilités ne devraient pas être offertes au détriment des résidents permanents canadiens: ces possibilités devraient leur être offertes, et ils devraient être en mesure de postuler s'ils sont qualifiés et souhaitent occuper ces emplois.

J'ai mentionné les statistiques tirées du site Web d'IRCC, et Statistique Canada a un certain nombre d'excellentes données. Pour ce qui est de notre croissance, l'immigration constitue une source importante de main-d'œuvre au Canada.

Je mets au défi le Comité et ses membres. Nous avons un problème démographique. Je ne vous apprends rien en vous disant que nous avons un problème de population. La Banque du Canada s'est mise à en parler. Si notre démographie continue de suivre la même trajectoire... Nous faisons face à des défis économiques assez coûteux. Nous n'attirerons tout simplement pas le propriétaire de la nouvelle entreprise de logiciel d'IA qui veut venir au Canada s'il ne peut pas trouver de main-d'œuvre et si ses impôts et les coûts d'exploitation de son entreprise sont trop élevés. Nous n'arriverons tout simplement pas à attirer ces entrepreneurs, et le Canada continuera d'être perdant.

• (1150)

[Français]

Natilien Joseph: Le gouvernement a récemment modifié son système d'immigration et son plan des niveaux d'immigration afin de mieux répondre aux besoins du marché du travail et de soutenir la croissance économique du pays.

Selon vous, comment la politique d'immigration peut-elle contribuer à atteindre ces objectifs, et quel rôle devrait-elle jouer dans le développement économique du Canada?

[Traduction]

David Pierce: Les récents changements apportés sont certainement encourageants. Cependant, je pense que, fondamentalement, il faut attirer une main-d'œuvre hautement qualifiée grâce au système d'immigration. Nous avons tous entendu parler d'un chauffeur de taxi à Toronto qui était médecin dans son pays d'origine; selon moi, cela démontre les ratés de notre système d'immigration. Les titres de compétence de cet immigrant devraient être reconnus au Canada — même si la personne devrait sans doute suivre une nouvelle formation, bien sûr — pour qu'il puisse servir les Canadiens à titre de médecin.

Nous avons besoin de main-d'œuvre immigrante. S'il y a une pénurie de main-d'œuvre dans l'industrie du taxi et du transport, créons un volet très ciblé pour faire venir des immigrants intéressés par ce secteur; ils vont donc rester, travailler et prospérer ici.

Nous trouvons certains de ces changements très encourageants. Nous pensons qu'il faut en apporter d'autres, surtout pour créer des volets ciblés et efficaces qui ne sont pas minés par des arriérés et des tonnes de politiques, de formulaires et de processus de demande. Malheureusement, le système actuel est...

[Français]

Natilien Joseph: Monsieur Pierce, je vais vous poser une dernière question.

Avez-vous des chiffres concernant le nombre d'immigrants occupant certains emplois précis?

[Traduction]

David Pierce: Je crois que notre Laboratoire de données sur les entreprises, qui est une division de recherche de la Chambre de commerce du Canada, détient des données à ce sujet. Je peux veiller à ce qu'elles vous soient acheminées après la réunion.

[Français]

Natilien Joseph: Merci.

Je vais maintenant m'adresser à vous, madame Patterson.

Pouvez-vous nous expliquer pourquoi les programmes d'immigration ciblés sont importants pour attirer les talents dont l'industrie numérique canadienne a besoin?

Plus largement, comment l'immigration contribue-t-elle à créer des occasions de croissance et d'emploi dans l'économie numérique pour les Canadiens?

[Traduction]

Anne Patterson: Je vous remercie de la question.

La dynamique de l'économie numérique est un peu différente de celle du marché du travail canadien global. Elle exige beaucoup de compétences, en plus d'être cyclique et sensible à la qualité de l'expérience, ainsi qu'à la demande émergente.

La façon de sélectionner les candidats importe vraiment. Nous préconisons une méthode de sélection fondée sur les compétences qui nous permettrait de tenir compte de celles qui seront le plus recherchées au cours des deux, cinq ou dix prochaines années. Nous pourrions ainsi prendre des décisions à l'épreuve du temps.

Nous avons une occasion en or de nous y prendre adéquatement pour l'économie numérique du Canada, en ce sens qu'elle est un moteur de productivité et d'innovation pour le pays. Si nous agissons judicieusement, nous serons en mesure d'investir dans la productivité et l'innovation. Nous connaissons ainsi une croissance assez rapide qui nous permettra d'atteindre les objectifs nationaux tout en investissant, en parallèle, dans l'expérience et le talent canadiens.

[Français]

Natilien Joseph: Il me reste assez de temps pour vous poser une dernière question.

On sait que le Canada aspire à être un chef de file mondial dans des secteurs comme l'intelligence artificielle, la cybersécurité et les technologies de pointe. Comment les programmes d'immigration économique ciblés, notamment la sélection fondée sur les catégories, peuvent-ils contribuer à soutenir la réalisation de cette ambition?

[Traduction]

Anne Patterson: Nous avons une excellente occasion de sélectionner des talents qui possèdent les ensembles de compétences uniques dont nous avons besoin. À l'heure actuelle, avec la sélection par profession, il n'est pas possible de faire un choix pointu des candidats qui ont une expérience très pertinente et très récente. Si nous nous dotons d'un processus de sélection très ciblé, nous pourrions choisir les candidats dont nous avons besoin pour faire avancer la stratégie du Canada en matière d'IA.

[Français]

La présidente: Merci, madame Patterson et monsieur Joseph.

Monsieur Deschênes, vous avez la parole pour six minutes.

Alexis Deschênes (Gaspésie—Les Îles-de-la-Madeleine—Lis-tuguj, BQ): Merci beaucoup, madame la présidente.

Bonjour à tous. Je remercie les témoins d'être présents.

Monsieur Pierce, j'ai écouté votre témoignage. J'aimerais connaître votre opinion sur la politique du gouvernement en place visant à réduire de façon importante les seuils d'immigration temporaire.

Dans sa dernière mise à jour économique, le gouvernement s'est targué d'avoir réussi à réduire le nombre de travailleurs étrangers temporaires d'à peu près 70 %, le nombre d'étudiants étrangers d'un pourcentage un peu plus élevé que ça encore et le nombre de demandeurs d'asile d'à peu près 60 %.

À la Chambre de commerce du Canada, qu'est-ce que vous pensez de cette orientation qui a été adoptée?

• (1155)

[Traduction]

David Pierce: Merci.

D'abord et avant tout, si un immigrant temporaire passe par le système, c'est parce qu'une entreprise a indiqué qu'elle ne pouvait pas trouver de main-d'œuvre au Canada. On entend constamment parler d'acteurs malveillants, contre qui le gouvernement doit sévir aussi sévèrement que possible. Or, derrière toutes les demandes se cache une entreprise qui a du mal à trouver de la main-d'œuvre. Une telle réduction généralisée dans tout le pays, alors que toutes les régions sont traitées de façon identique, fait en sorte qu'il est très difficile pour les entreprises d'exercer leurs activités.

Par exemple, si on pense aux demandes de travailleurs temporaires à Toronto, nous comprenons la joute politique, mais les entreprises dans une zone de Toronto peuvent être complètement différentes de celles à l'autre bout de la ville. La différence est encore plus marquée si l'entreprise se trouve à Thunder Bay ou dans les régions rurales de l'Ouest canadien, du Canada atlantique ou du Québec. Des dirigeants communautaires et d'entreprises de Thunder Bay et de partout au pays nous disent que la réduction du nombre de travailleurs temporaires dans des secteurs clés nuit aux entreprises et devrait être réévaluée le plus rapidement possible.

[Français]

Alexis Deschênes: Ce que vous dites, c'est que cette politique du gouvernement libéral est une mauvaise politique. Est-ce bien ça?

[Traduction]

David Pierce: Je n'utiliserais pas nécessairement les termes « mauvaise » ou « bonne », mais je dirai que...

[Français]

Alexis Deschênes: Pourquoi?

[Traduction]

David Pierce: Eh bien, parce que je pense que — d'un point de vue pratique, du point de vue de la Chambre de commerce — le milieu des affaires ne cherche pas à débattre de la raison derrière une décision. Nous cernons les répercussions.

[Français]

Alexis Deschênes: Je comprends, mais vous dites que cette politique de réduction de l'immigration temporaire va avoir des effets. Donc, est-ce que vous jugez que le gouvernement libéral va dans une bonne direction pour ce qui est de l'immigration temporaire?

[Traduction]

David Pierce: Je pense que, du point de vue du milieu des affaires, la réduction du nombre de travailleurs étrangers temporaires et la diminution de nouveaux arrivants dans ces programmes en général ont un effet négatif net pour les entreprises canadiennes.

[Français]

Alexis Deschênes: Parlons maintenant des répercussions, parce que vous en avez fait mention.

Qu'est-ce que vous pensez qu'il va arriver dans les prochains mois, notamment en ce qui concerne la réduction du nombre de travailleurs étrangers temporaires?

Est-ce qu'il faut s'attendre à des fermetures de commerce et à des réductions de quarts de travail dans des usines ou dans le secteur manufacturier, par exemple?

[Traduction]

David Pierce: Oui, et ce n'est pas un risque, c'est déjà ce qui se passe. On nous dit que ces conséquences se produisent sur le terrain en ce moment même.

Je vais utiliser l'exemple du secteur du conditionnement de la viande dans le Sud-Ouest de l'Ontario. L'option stratégique consiste à réduire le nombre de travailleurs étrangers temporaires, parce qu'on croit que des travailleurs au Canada veulent occuper ces emplois. Les employeurs de la région affirment que ce n'est pas le cas; ils ont donc suivi le processus pour demander des travailleurs étrangers temporaires. Sans eux, ils ne peuvent pas exercer leurs activités. Le Canada doit se demander s'il veut continuer à abriter des usines de conditionnement des viandes ou s'il veut importer sa viande. C'est la question stratégique qui, à mon avis, devrait être au cœur de votre étude.

[Français]

Alexis Deschênes: En effet, c'est une question pertinente.

Pour ce qui est de l'ampleur du phénomène, est-ce que vous êtes capable de nous aider à quantifier le nombre de commerces qui vont fermer et le nombre d'usines qui vont devoir réduire leur production, étant donné cette réduction du nombre de travailleurs étrangers temporaires?

[Traduction]

David Pierce: Je ne pense pas pouvoir spéculer sur ces nombres, mais je vais demander à mes collègues du Laboratoire de données sur les entreprises s'ils ont des renseignements supplémentaires que je pourrais vous communiquer.

À mon avis, on ne peut pas examiner ces politiques de façon isolée. À quoi l'économie canadienne fait-elle face en ce moment? On peut soutenir qu'il s'agit de la période la plus ardue des 10 dernières années — voire depuis plus longtemps —, aggravée par une réduction du nombre de travailleurs étrangers temporaires. Les entreprises ont maintenant du mal à soutenir la concurrence et à vendre leurs produits aux États-Unis ou sur d'autres marchés. Elles paient des impôts plus élevés que la plupart des administrations, et elles ne peuvent pas trouver de main-d'œuvre. Tous les ingrédients sont réunis pour mettre la clé sous la porte, à mon avis.

[Français]

Alexis Deschênes: Je comprends qu'on ne peut pas quantifier ça, mais vous, vous recevez des témoignages de commerces qui ferment dans certains secteurs.

Dans quel secteur vous attendez-vous à ce qu'il y ait le plus grand ralentissement économique après la mise en place de la politique libérale de réduction du nombre de travailleurs étrangers temporaires?

• (1200)

[Traduction]

David Pierce: Les secteurs que nous surveillons de plus près sont ceux de la fabrication et de la transformation alimentaire, mais nous suivons aussi ce qui se passe du côté de l'hôtellerie et de ses travailleurs, de la construction et de la restauration. Je serais certainement ravi d'inviter mon équipe à vous envoyer une liste complète.

Si on pense à l'industrie hôtelière — vous êtes tous des élus; vous voyagez donc tout le temps et vous restez constamment dans des hôtels —, on sait qu'elle a du mal à trouver des travailleurs. Il a été prouvé, à maintes reprises, que le problème en est un de pénurie de main-d'œuvre, surtout dans les régions rurales du Canada. La question est de savoir si on veut avoir des hôtels où loger. C'est littéralement ce que l'industrie nous dit.

[Français]

La présidente: Merci, monsieur Deschênes.

[Traduction]

Merci, monsieur Pierce.

Monsieur Pierce, pour poursuivre dans la même veine, si vous avez des données sur les régions connaissant des pénuries de main-d'œuvre au pays, je pense que ce serait très utile que vous nous les transmettiez.

Sur ce, chers collègues, comme la discussion avec le groupe de témoins est écourtée, nous allons procéder à une dernière série de questions. Les conservateurs auront cinq minutes; les libéraux, deux; et M. Deschênes aura deux minutes et demie. Nous devons ensuite conclure, puis passer au dernier groupe de témoins. Est-ce que ce plan convient à tous?

Des députés: Oui.

La présidente: Comme personne ne s'y oppose, monsieur Ho, je vous donne la parole pendant cinq minutes pour vos questions et réponses.

Vincent Ho (Richmond Hill-Sud, PCC): Merci, madame la présidente.

Mes questions s'adressent à la Chambre de commerce du Canada. Monsieur Pierce, dans votre déclaration préliminaire, vous avez dit que les politiques gouvernementales défaillantes ont entraîné un exode des cerveaux vers d'autres pays. Cependant, pas plus tard que la semaine dernière, IRCC faisait activement la promotion du programme Expérience internationale Canada auprès des citoyens canadiens âgés de 18 à 35 ans, afin de les aider à « travailler et à voyager [à l'étranger] dans plus de 35 pays et territoires. »

En même temps, ce même gouvernement libéral dit aux employeurs d'ici qu'ils ont besoin de main-d'œuvre étrangère pour pourvoir les emplois au Canada. La Chambre de commerce y voit-elle une contradiction? D'une part, le gouvernement fédéral encourage activement les jeunes Canadiens à acquérir de l'expérience de travail à l'étranger, au lieu de former et d'embaucher ces mêmes Canadiens, ici, au pays. Puis, d'autre part, les entreprises canadiennes font du lobbying pour embaucher des travailleurs étrangers temporaires.

David Pierce: Je ne peux pas commenter ce programme à proprement parler, mais si on me permet de parler très brièvement du chômage chez les jeunes, je dirai que je ne trouve pas que c'est nécessairement une contradiction.

D'après ce que nos membres nous disent, les jeunes s'intéressent à des emplois très différents de ceux visés par les pénuries de main-d'œuvre que nous décrivent les entreprises. Les étudiants qui sortent de l'université ou qui sont encore à l'université ou au collège s'intéressent à des postes fondamentalement très différents des emplois à l'usine de conditionnement de viande dont j'ai parlé plus tôt, ou des emplois dans le secteur de la construction ou d'autres domaines.

Vincent Ho: Appuyez-vous les travailleurs canadiens et les jeunes Canadiens?

David Pierce: Nous les appuyons sans conteste.

Vincent Ho: Eh bien, j'ai du mal à le croire. Vous êtes au Comité de l'immigration. Votre Chambre de commerce a fait du lobbying auprès du gouvernement fédéral plus de 2 000 fois depuis 2007 — 2 000 fois — et, pas plus tard que le mois dernier, elle a fait du lobbying auprès du sous-ministre et d'autres hauts fonctionnaires de l'immigration à plusieurs reprises. Dans ce contexte, pourquoi devrions-nous prendre votre témoignage au sérieux, plutôt que...? Vos propos commencent à ressembler à une brochure commerciale déguisée en conseils sur les politiques publiques.

David Pierce: Je suis désolé que vous soyez de cet avis. Je ne vois certainement pas mes propos ainsi, et je peux vous dire, d'après mes conversations avec nos partenaires du réseau dans toutes les régions du pays, que la pénurie de main-d'œuvre est un véritable problème. Des employeurs m'ont dit directement qu'ils annoncent des postes dans les régions rurales du Canada, sans arriver à les combler.

Vincent Ho: Vous n'arrêtez pas de parler de la pénurie de main-d'œuvre, en disant du même souffle que deux options s'offrent aux entreprises: faire venir plus de main-d'œuvre étrangère, ou fermer boutique. Cela semble être le thème que vous martelez au Comité aujourd'hui. Le choix est-il à ce point binaire?

David Pierce: Bien sûr, les entreprises peuvent prendre différents facteurs en compte dans leur approche, mais si on pense aux postes que les secteurs doivent pourvoir, à la croissance que connaissent certains secteurs, on peut dire que c'est fondamentalement assez...

Vincent Ho: La priorité devrait-elle être de créer des possibilités d'emplois pour les jeunes Canadiens par le biais de programmes d'apprentissage, de programmes coopératifs et d'emplois de premier échelon au Canada, avant que les employeurs aient accès à une main-d'œuvre étrangère temporaire bon marché?

David Pierce: Comme je l'ai dit en réponse à une autre question, un Canadien ou un résident permanent qui est intéressé par un emploi et qui est qualifié pour le poste devrait y avoir accès avant tout autre candidat, un point c'est tout.

• (1205)

Vincent Ho: Et pourtant, vous comparez au Comité de l'immigration aujourd'hui, alors que vous venez de faire du lobbying auprès du sous-ministre de l'Immigration non pas une fois, mais à plusieurs reprises le mois dernier. Dans ce contexte, les Canadiens qui nous regardent à la maison et moi-même avons du mal à croire ce que vous dites en ce moment.

David Pierce: Je ne sais pas si le fait que nous parlions au bureau du sous-ministre à IRCC prouve cet argument. À mon avis, c'est ce que le milieu des affaires devrait faire — et doit faire — et, franchement, beaucoup...

Vincent Ho: Je comprends pourquoi le milieu des affaires veut parler au ministère de l'Industrie ou au comité de l'industrie. Je comprends tout à fait cela, mais nous sommes le comité de l'immigration. Vous venez de dire que vous soutenez les travailleurs canadiens et les jeunes Canadiens, et pourtant, vous êtes ici au comité de l'immigration. Comment une politique d'immigration plus ouverte peut-elle aider les jeunes Canadiens? Comment conciliez-vous cela?

David Pierce: Je suis fondamentalement en désaccord avec votre façon d'aborder la question.

La politique d'immigration est aussi une politique économique. Si nous n'avons pas d'immigration durable... Monsieur, regardez les chiffres sur la population. Les défis démographiques auxquels notre pays fait face sont énormes.

Vincent Ho: Je vais terminer avec ma dernière question. Vous nous faites perdre notre temps.

Peter Fragiskatos (London-Centre, Lib.): Madame la présidente, j'invoque le Règlement.

La présidente: Merci.

M. Fragiskatos invoque le Règlement.

Vincent Ho: Arrêtez le chronomètre, s'il vous plaît.

Peter Fragiskatos: On peut arrêter le chronomètre. Ce n'est pas un problème.

M. Ho dit maintenant que le témoin nous fait perdre notre temps. Je ne pense pas...

L'hon. Michelle Rempel Garner (Calgary Nose Hill, PCC): C'est une question de débat.

Peter Fragiskatos: Ce n'est pas le cas. C'est une question de décorum. Il faut faire preuve d'un respect élémentaire à l'égard des témoins.

Il y a quelques instants, il a laissé entendre que le témoin mentait...

L'hon. Michelle Rempel Garner: C'est une question de débat.

Peter Fragiskatos: ... au Comité. J'ai laissé passer, mais il s'agit essentiellement de professionnalisme. Il faut un minimum de respect autour de la table. Je tiens à le rappeler à mon collègue.

L'hon. Michelle Rempel Garner: J'invoque le Règlement. Il s'agit d'une question de débat, et non d'un rappel au Règlement.

La présidente: Merci, monsieur Fragiskatos, et merci, madame Rempel Garner.

Je pense que le décorum est important, et je pense en effet que nous devons traiter nos témoins avec respect.

Monsieur Ho, il vous reste 30 secondes.

Vincent Ho: Merci, madame la présidente.

Dans le passé, la Chambre de commerce a critiqué les plafonds et les réductions concernant les étudiants étrangers et les résidents temporaires, et dans vos remarques, vous avez parlé des pressions sur le logement et les infrastructures, et aussi les pressions exercées sur les services publics en raison des niveaux d'immigration incontrôlés, alors comment se fait-il que vous soyez au Comité aujourd'hui pour plaider en faveur d'une augmentation du nombre de travailleurs étrangers temporaires, y compris des travailleurs peu qualifiés? Ce sont vos propres mots.

David Pierce: C'est parce que le Canada est un grand pays. Les besoins d'une région sont fondamentalement différents de ceux d'une autre région. Une pénurie de main-d'œuvre à Thunder Bay ne se règle pas parce qu'une forte proportion de jeunes à Toronto souhaitent trouver du travail. Les réalités peuvent être différentes d'un bout à l'autre du pays.

Ce que nous souhaitons ardemment au sein de la Chambre de commerce, c'est, entre autres, de voir les provinces jouer un plus grand rôle dans le système d'immigration, car elles connaissent mieux que quiconque les besoins de leurs régions. Prenez l'exemple des pressions dans le Nord de l'Ontario par rapport au Sud de la province: elles sont fondamentalement différentes. Imaginez que le gouvernement fédéral tente d'évaluer les besoins du Nord de l'Ontario sans tenir compte de ceux dans le reste de la province.

La présidente: Merci, monsieur Pierce.

Merci, monsieur Ho.

Nous passons maintenant à M. Zuberi, pour cinq minutes.

Sameer Zuberi (Pierrefonds—Dollard, Lib.): Je remercie les témoins de leur présence.

Cette étude porte sur le recrutement des talents et la reconnaissance des titres de compétence. Nous disposons d'un certain nombre de programmes axés sur ces enjeux. C'est pourquoi nous sommes ici aujourd'hui pour parler du système d'immigration.

Monsieur Pierce, vous avez parlé tout à l'heure du nombre d'immigrants qui ont été admis au pays l'année dernière et du fait que ce chiffre est très différent des années précédentes.

Il y a des raisons à cela. En gros, les Canadiens ont commencé à se sentir moins à l'aise avec la situation. Le gouvernement a donc réagi en resserrant un peu la vis. Nous voulions rétablir l'intégrité du système d'immigration, et c'est ce que nous avons fait. La croissance de l'immigration au Canada a en fait ralenti pour la première fois depuis des décennies, je crois.

Dans votre déclaration préliminaire, vous avez laissé entendre que cela constituerait un défi pour l'avenir. Pouvez-vous nous en dire plus à ce sujet?

David Pierce: Merci. J'en serais ravi.

Pour en revenir à la raison pour laquelle l'immigration est un enjeu économique, je dirais que le déclin démographique devrait être l'un des principaux sujets qui retiennent l'attention du Parlement en ce moment. Les calculs actuariels liés au Régime de pensions du Canada, à tous nos systèmes de pensions et aux programmes gouvernementaux reposent sur une population en croissance. Si la tendance s'inverse, le risque pour l'économie canadienne est énorme.

Comme je l'ai mentionné en répondant aux questions précédentes, les répercussions varient d'une région à l'autre au pays. On comprend tous pourquoi le gouvernement a pris la décision de réduire les niveaux d'immigration, et c'est tout à fait légitime. Les messages provenant des entreprises dans les régions rurales et d'autres régions du pays ne sont pas les mêmes que ceux provenant de diverses régions urbaines.

Pour revenir aux programmes et aux services sociaux, chaque dollar qui y est investi provient à l'origine du secteur privé. Si l'on réduit l'activité des entreprises par des mesures de cette nature pendant une période prolongée, dans le contexte des pressions économiques générales — ou de la crise, ou peu importe le nom — auxquelles nous faisons face au Canada depuis les 12 ou 16 derniers mois, cela représente un risque vraiment énorme pour notre économie dans son ensemble. C'est pourquoi nous...

• (1210)

Sameer Zuberi: J'ai étudié les mathématiques et j'ai envisagé à une certaine époque de devenir actuaire. Si je comprends bien, notre système de pensions repose globalement sur la présence de travailleurs actifs pour alimenter l'assiette fiscale. À l'heure actuelle, si nous maintenons le statu quo, nous réduirons progressivement le nombre de travailleurs qui soutiendront les personnes âgées et les programmes de retraite à l'avenir. Considérez-vous cela aussi comme un problème?

David Pierce: Absolument. Je suis tout à fait d'accord avec ce point de vue.

Que vous soyez directeur financier d'une grande entreprise ou à la tête d'une petite ou moyenne entreprise, vous observez cette situation et vous vous demandez si vous avez un avenir ici au Canada.

C'est un risque fondamental auquel nos entreprises font face, à un moment où les États-Unis mènent des politiques actives pour attirer les entreprises sur leur territoire. C'est un risque.

Sameer Zuberi: Vous avez mentionné que les entreprises les plus performantes quittent le Canada ou envisagent de le faire. Pouvez-vous nous en dire plus? Quelles en sont les raisons? Pourquoi le font-elles, au-delà de ce que vous avez déjà mentionné? Ma question s'adresse à M. Pierce ou à Mme Patterson.

Anne Patterson: Je serais ravie d'y répondre. Merci.

Dans l'économie numérique et le secteur des technologies, il y a un risque que les nouveaux arrivants quittent le Canada, car le pays sert souvent de tremplin vers les États-Unis, en particulier pour ceux qui cherchent des salaires très élevés. Il arrive aussi parfois que leurs compétences ne correspondent pas vraiment aux besoins ici au Canada, et cela rejoint notre plaidoyer en faveur d'une meilleure harmonisation entre les compétences et les besoins du

marché. Dans ce cas, ils vont se tourner vers les marchés où ils pourront profiter des offres qui correspondent à leurs compétences.

Les revenus sont un élément important, et il est important aussi que les employeurs reconnaissent les nouveaux arrivants comme un vivier de talents précieux. Dans le secteur des technologies, on constate que 7 % des talents quittent le Canada au cours des cinq premières années suivant leur arrivée. Ce n'est pas un chiffre énorme, mais c'est un élément à prendre en compte. Veiller à ce que les employeurs aient la capacité de retenir les talents et s'assurer que les salaires ne sont pas tirés vers le bas sont donc des éléments importants.

Sameer Zuberi: Ma dernière question s'adresse à M. Pierce.

La présidente: Je suis désolée, monsieur Zuberi. Nous avons dépassé le temps imparti.

Merci, monsieur Pierce.

[Français]

Monsieur Deschênes, vous avez la parole pour deux minutes et demie.

Alexis Deschênes: Merci beaucoup, madame la présidente.

Monsieur Pierce, je comprends de votre témoignage que, selon vous, la réduction du nombre de travailleurs étrangers temporaires va entraîner et entraîne déjà la fermeture de commerces. Elle réduit également la capacité de production du secteur manufacturier. Vous avez parlé aussi du commerce de détail.

Donc, selon vous, quel est le risque pour l'économie, si les choses continuent comme ça?

[Traduction]

David Pierce: En termes simples, le risque réside dans une contraction de l'activité économique, une réduction de la taille des entreprises, une baisse de la productivité et une compétitivité en berne. Il est alors plus difficile pour les entreprises de croître et d'ajouter de nouveaux quarts de travail. Dans ce contexte, elles s'en abstiendront tout simplement.

Pour ce qui est du plus gros risque, je demande sans cesse au Comité de prendre du recul et de regarder le contexte global et le risque que posent les États-Unis à l'heure actuelle. Ils mènent une campagne active pour attirer nos entreprises sur leur territoire. Il faut donc que faire des affaires ici soit le plus attrayant possible. Cela inclut notamment de disposer d'une main-d'œuvre suffisante pour combler les quarts de travail et faire fonctionner les usines.

• (1215)

[Français]

Alexis Deschênes: Je veux entendre vos commentaires sur la réalité des régions, parce que c'est une des choses dont on me parle beaucoup dans ma circonscription. La situation n'est pas la même dans les régions éloignées, où le bassin de main-d'œuvre n'est pas toujours aussi grand.

Présentement, est-ce que vous êtes d'avis que, dans sa façon d'agir, le gouvernement tient compte des réalités régionales?

[Traduction]

David Pierce: Les changements apportés l'année dernière à la politique gouvernementale nous ont, d'une certaine manière, encouragés. Le gouvernement fédéral a commencé à s'appuyer davantage sur les gouvernements provinciaux dans le cadre du programme des candidats et à se tourner vers eux pour qu'ils définissent les besoins de leurs régions. Nous estimons que le pays est trop complexe pour qu'une personne à Ottawa puisse prendre des décisions et répartir l'immigration sur l'ensemble du territoire. Nous pensons que les provinces doivent être à la table et que l'industrie doit travailler en collaboration avec elles.

[Français]

Alexis Deschênes: Quelles recommandations feriez-vous pour mieux tenir compte des réalités régionales?

[Traduction]

David Pierce: Il faut utiliser les données sur le marché du travail. Lorsqu'il y a une pénurie de main-d'œuvre, cela devrait immédiatement déclencher une réorientation de notre système d'immigration et l'ouverture d'un volet spécial, ou peu importe. Il faut utiliser les données non seulement du gouvernement fédéral, mais aussi des gouvernements provinciaux.

[Français]

La présidente: Merci, monsieur Deschênes.

[Traduction]

Merci, monsieur Pierce.

C'est tout pour ce groupe de témoins.

À ce sujet, monsieur Pierce, si vous avez des recommandations précises, je pense qu'il serait utile pour nous que vous nous donniez plus de détails. Certains pays disposent de conseils sectoriels qui réunissent les autorités fédérales, provinciales et municipales. Ils rassemblent les données locales et régionales. Essentiellement, ils examinent, à l'échelle du pays, les besoins en matière de compétences et de main-d'œuvre. Ils se concentrent d'abord sur leur population, puis cherchent ensuite à combler les vides. Je pense que toute recommandation très précise de votre part nous serait très utile.

David Pierce: Nous serions ravis de vous fournir ces renseignements. Merci.

La présidente: Cela vaut également pour vous, madame Patterson. Nous sommes à la recherche d'excellentes recommandations.

Je tiens à vous remercier tous les deux de vos excellents témoignages aujourd'hui et de la patience dont vous avez fait preuve en répondant à nos questions.

Je remercie tous mes collègues de leurs excellentes questions.

Sur ce, je vais suspendre la séance pendant que nous accueillons le prochain groupe de témoins.

Merci.

• (1215)

(Pause)

• (1220)

La présidente: Bienvenue à notre deuxième groupe de témoins, que nous accueillons en format hybride. L'un de nos témoins se joint à nous en ligne, et l'autre est ici en personne.

Je vais faire quelques observations à l'intention de nos nouveaux témoins.

Je vous prie d'attendre que je vous nomme avant de prendre la parole.

Sur Zoom, au bas de votre écran, vous pouvez sélectionner le canal approprié pour l'interprétation, soit le français ou l'anglais. Bien sûr, dans la salle, vous pouvez utiliser l'oreillette. Je vois que vous l'avez déjà fait, ce qui est formidable. Vous pouvez poser vos questions en anglais ou en français, et je vous ferai signe lorsqu'il ne vous restera qu'une minute.

Je vous rappelle que tous les commentaires doivent être adressés à la présidence.

Je demanderais aux participants de ne pas parler en même temps. Il est très difficile alors pour nos interprètes d'entendre correctement ce qui se dit et de faire leur travail.

J'aimerais maintenant souhaiter la bienvenue à nos témoins du deuxième groupe.

De la Ville de Brampton et en ligne, nous accueillons Paul Aldunate, gestionnaire principal, Développement économique et relations internationales.

Bienvenue, monsieur Aldunate.

De l'Association unie des compagnons et apprentis dans l'industrie de la plomberie et du montage de tuyauterie, section locale 67, nous accueillons Nathan Bergstrand, gestionnaire des affaires.

Bienvenue à vous aussi.

Vous disposerez chacun de cinq minutes pour faire votre déclaration préliminaire, après quoi nous passerons aux questions.

Je vous informe que, lorsque la sonnerie se fera entendre, je devrai obtenir le consentement unanime pour que nous puissions continuer.

Monsieur Aldunate, vous avez la parole pour cinq minutes à partir de maintenant.

• (1225)

Paul Aldunate (gestionnaire principal, Développement économique et relations internationales, Ville de Brampton): Merci, madame la présidente et mesdames et messieurs les membres du Comité, de me donner l'occasion de comparaître devant vous aujourd'hui. Je m'appelle Paul Aldunate et j'occupe le poste de gestionnaire principal du développement économique à la Ville de Brampton. Je suis heureux de m'exprimer au nom de notre municipalité ainsi que des employeurs, des travailleurs et des communautés que nous soutenons. Brampton est l'une des villes les plus diversifiées et à la croissance la plus rapide au Canada. Plus de la moitié de nos habitants sont nés à l'étranger, et l'immigration a joué un rôle fondamental dans notre réussite économique. Les nouveaux arrivants ont renforcé notre main-d'œuvre, créé des entreprises, stimulé l'innovation et soutenu la croissance dans les secteurs de l'industrie manufacturière de pointe, la logistique, la transformation des aliments, les soins de santé, les technologies, l'aérospatiale et la cybersécurité. Dans le cadre de l'étude du Comité sur les façons pour le Canada de mieux attirer, retenir et valoriser les talents internationaux, j'aimerais vous présenter une perspective municipale ancrée dans les réalités de notre quotidien.

Je vais commencer par la stabilité de la main-d'œuvre et le risque de perdre les talents existants. L'an dernier, la Ville de Brampton a organisé une table ronde avec des employeurs locaux, des dirigeants de l'industrie et des partenaires provinciaux afin de discuter des défis liés à l'immigration et à la main-d'œuvre. Le message était clair: la politique d'immigration est une politique économique. Un fabricant de Brampton a fait part d'une statistique frappante. Environ 15 % de sa main-d'œuvre détient un permis de travail qui arrive à échéance. Si l'on ajoute à cela le taux de roulement naturel de 7 % que connaissent la plupart des entreprises, ce fabricant risque de perdre 22 % de son effectif au cours des 18 prochains mois. Ce n'est pas un cas isolé. De nombreux employeurs de Brampton ont fait état de chiffres similaires. Ils décrivent cette situation comme un retour aux perturbations de l'époque de la COVID, sauf que cette fois-ci, l'instabilité est évitable. La perte de travailleurs formés et bien intégrés dans une telle proportion réduirait l'efficacité de leur entreprise, augmenterait les pressions liées à l'intégration des nouveaux employés et créerait une incertitude opérationnelle à un moment où les entreprises tentent de croître.

Les employeurs insistent également sur le fait que les taux de chômage ne résolvent pas le problème. En 2026, le taux de chômage en Ontario oscillait entre 7 % et 8 %; dans la région métropolitaine de recensement de Toronto, qui comprend Brampton et la région de Peel, il s'élevait à environ 7,6 %. Même avec un taux de chômage élevé, il n'y a tout simplement pas assez de travailleurs disponibles pour compenser cette perte de 22 %. Comme l'a fait remarquer un employeur, le calcul ne tient pas la route. Fait tout aussi important, les employeurs soulignent la perte d'expérience et de compétences complémentaires. De nombreux travailleurs temporaires apportent une formation internationale de haut niveau qui se marie efficacement avec celle des travailleurs formés au Canada. Ces équipes mixtes se sont révélées plus productives que l'un ou l'autre groupe pris séparément. Perdre ces travailleurs, c'est perdre cette synergie, ce mentorat et cette productivité, qui profitent tous directement à notre économie locale.

Le deuxième point concerne l'accès à une expertise mondiale spécialisée. Le défi pour les entreprises est d'avoir un accès à court terme à des techniciens internationaux hautement spécialisés. Plusieurs fabricants de Brampton comptent sur des experts étrangers pour installer, calibrer et entretenir des équipements de pointe, ou former du personnel à leur utilisation. Selon ces entreprises, les récents changements réglementaires ont rendu de plus en plus difficile l'obtention des autorisations pour ces visites de courte durée. Dans certains cas, des machines valant des millions de dollars resteront à l'arrêt parce que les experts requis pour les faire fonctionner n'ont pas pu entrer au Canada.

Le troisième point consiste à faire concorder la politique d'immigration avec les réalités économiques régionales. L'expérience de Brampton met également en lumière l'importance d'adapter les voies d'immigration aux conditions du marché du travail régional. Notre ville a l'excédent de main-d'œuvre le plus élevé de toutes les grandes municipalités du Canada. Pendant des décennies, la croissance résidentielle a largement dépassé celle de l'emploi. Bien que Brampton soit maintenant l'une des municipalités les plus attractives au pays en matière d'emploi, l'ampleur même de notre population et le rythme du développement résidentiel ont rendu difficile de suivre la cadence. Cette situation met en évidence un point essentiel. La politique d'immigration ne peut pas être dissociée de la politique de développement économique. Les défis ne résident pas simplement dans le nombre de travailleurs disponibles; il s'agit de

veiller à ce que les voies d'immigration favorisent les investissements, la productivité et la croissance économique à long terme dans les régions où la dynamique du marché du travail est très différente. Du point de vue de Brampton, la question n'est pas de savoir si le Canada a besoin de talents, mais si notre système d'immigration est suffisamment adapté aux réalités régionales et s'il permet aux employeurs et aux collectivités d'utiliser pleinement les talents qui sont déjà présents sur place.

Le quatrième élément concerne le soutien à l'immigration entrepreneuriale. Le Canada doit également continuer d'attirer et de retenir les talents entrepreneuriaux. À Brampton, les entrepreneurs immigrants ont joué un rôle essentiel dans notre croissance économique. La Ville a investi dans des infrastructures dédiées à l'entrepreneuriat, notamment dans BHive, un espace d'accompagnement et d'innovation destiné à soutenir les créateurs d'entreprise. Grâce à ces initiatives, nous avons pu voir à l'œuvre des entrepreneurs immigrants créer des emplois, attirer des investissements et renforcer les écosystèmes d'innovation locaux. Au moment où le gouvernement fédéral réfléchit à l'avenir de l'immigration entrepreneuriale, nous l'encourageons à mettre en place un programme modernisé qui fera suite au programme de visa pour démarrage d'entreprise et qui répondra mieux aux besoins régionaux et sera plus étroitement intégré aux réseaux locaux de développement économique.

Les recommandations sont donc les suivantes: premièrement, augmenter l'allocation de l'Ontario dans le cadre du Programme des candidats des provinces et offrir une plus grande souplesse pour faire concorder la sélection des immigrants avec les conditions du marché du travail régional et les priorités de développement économique.

● (1230)

Deuxièmement, mettre en place des voies d'accès simplifiées pour les experts internationaux spécialisés qui viennent en soutien à la production, au transfert de technologies, à l'installation des équipements et à la formation de la main-d'œuvre.

Troisièmement, créer une voie d'accès modernisée pour les entrepreneurs immigrants en misant sur les écosystèmes d'innovation locaux, notamment celui que nous avons ici à Brampton appelé « BHive », afin d'attirer des créateurs d'entreprise à fort potentiel et de soutenir la création d'emplois dans les collectivités de tout le Canada.

La présidente: Merci, monsieur Aldunate.

Je suis désolée; votre temps est écoulé.

Nous passons maintenant à M. Bergstrand, pour cinq minutes. Vos cinq minutes commencent maintenant.

Nathan Bergstrand (gestionnaire des affaires, Association unie des compagnons et apprentis de l'industrie de la plomberie et du montage de tuyauterie, section locale 67): Merci, madame la présidente.

Bonjour aux députés ici présents.

Je tiens à remercier la présidente et la vice-présidente de m'avoir invité aujourd'hui.

Je m'appelle Nathan Bergstrand. Je suis le gestionnaire des affaires de la section locale 67 de l'Association unie des plombiers, des monteurs de conduites de vapeur et des soudeurs, et c'est un grand honneur d'être ici avec vous tous aujourd'hui.

Mes ancêtres, les Bergstrand, sont arrivés ici depuis la Norvège au début des années 1900. On leur a donné des terres au Québec, dans un village portant le nom tout à fait opportun de Swedeville, près de Sherbrooke. Ma famille se souvient surtout de mon grand-père pour avoir travaillé sur un énorme projet de construction d'un pont dès son arrivée au début des années 1900.

Du côté de ma mère, mes ancêtres viennent probablement de Belfast, en Irlande du Nord. Ma tante et mon oncle y sont nés. Ma mère est née au Canada, mais elle a grandi à Belfast. Après le déménagement de la famille au Canada, mon grand-père a travaillé pendant des décennies à l'aciérie Stelco, à Hamilton.

Ma mère, Lorraine Bergstrand, a été une source d'inspiration pour moi. C'est grâce à elle que je suis assis devant vous aujourd'hui. Avant de devenir conseillère régionale pour le comté de Haldimand—Norfolk, elle était conseillère du quartier 1 à Dunnville, et j'ai passé une partie de mon enfance à la regarder à la télévision, sur la chaîne Cable 14, après l'école. Plus tard, elle a été élue mairesse de Dunnville et, lorsque la ville a été fusionnée au comté d'Haldimand, pour former un nouveau comté, elle en est devenue la première mairesse. Elle s'est ensuite lancée dans une campagne provinciale infructueuse pour le Parti libéral, puis a mené une brillante carrière dans le secteur privé.

Je vous dis cela parce que, chez nous, la politique était aussi importante que le hockey, la pêche ou le tir sportif le sont dans d'autres familles. Les discussions pendant le souper tournaient toujours autour de l'actualité politique.

Mon grand-père, Ernie, s'est joint à la section locale 67 en 1948, mon père en 1967, et je m'y suis joint en 2001, en tant que membre de troisième génération. Mon père, Randy, était monteur de conduites de vapeur de deuxième génération. Sa vraie passion est de pêcher au bord d'un lac, mais c'est grâce à la qualité de son travail et à sa bonne réputation dans le métier que j'ai pu accéder au poste de gestionnaire des affaires de la section locale 67. Voilà pourquoi je me retrouve devant vous aujourd'hui.

J'ai été élu gestionnaire des affaires de la section locale 67 en 2015, à l'âge de 34 ans. Je dois cette réussite et ce parcours à ma mère et à mon père. Au cours de mes 25 années en tant que membre de l'Association unie et de mes 11 années en tant que gestionnaire, j'ai beaucoup appris alors que je pensais déjà tout savoir.

L'Association unie des plombiers, monteurs de tuyaux, soudeurs et apprentis de la section locale 67 existe depuis le 24 juin 1899. Nous avons fêté notre 125^e anniversaire il y a tout juste deux ans. Notre section couvre Hamilton, Brantford et Niagara. Nous comptons actuellement un total de 2 077 membres, dont 1 100 membres actifs, plusieurs centaines de retraités actifs et inactifs, ainsi qu'environ 450 apprentis, nombre qui ne cesse de croître. Notre syndicat offre actuellement des formations d'apprentis pour les soudeurs à pression et les monteurs de conduites de vapeur. Grâce à nos programmes d'apprentissage, nous formons, selon moi, les meilleurs gens de métier au pays.

À l'instar des autres travailleurs des métiers spécialisés, les membres de l'Association unie bâtissent le Canada. Nous construisons des écoles, des hôpitaux, des gratte-ciel, des arénas, des aciéries, des usines de papier, des usines de produits chimiques, des centrales nucléaires et solaires, des centrales de cogénération alimentées au gaz naturel, des pipelines, des réseaux de distribution de gaz, des raffineries de pétrole et tous les autres types d'infrastructures que vous pouvez imaginer.

Le système syndical des métiers est unique. Comme de nombreux autres métiers syndiqués, nous avons un système de cartes de mutation temporaire. Si une section locale a besoin de plus de travailleurs, elle se tourne vers les autres sections syndicales de la province; au besoin, nous faisons appel à un réseau plus large à l'échelle nationale. Nous répartissons les membres qualifiés de notre réseau vers les sections où il y a des besoins en main-d'œuvre afin de pourvoir des postes à court et à long terme. C'est ainsi que nous parvenons si efficacement à mener à bien des chantiers importants, de courte et de longue durée, qui peuvent survenir rapidement et nécessiter beaucoup de main-d'œuvre, et qui sont essentiels pour les infrastructures et les secteurs industriels clés, comme pour répondre à...

● (1235)

La présidente: Monsieur Bergstrand, attendez un instant, s'il vous plaît.

La sonnerie se fait entendre. J'ai besoin du consentement unanime pour que nous puissions continuer.

Pouvons-nous poursuivre jusqu'à 12 h 45? Cela nous laisse-t-il assez de temps?

L'hon. Michelle Rempel Garner: À quelle heure a lieu le vote?

La présidente: Il est à 13 heures. Je peux continuer jusqu'à 12 h 50, si tout le monde veut avoir le temps de poser une question.

Une voix: Je peux attendre jusqu'à 12 h 45 seulement. Je ne [inaudible].

L'hon. Michelle Rempel Garner: Nous pouvons avoir un tour chacun.

Peter Fragiskatos: Si nous poursuivons jusqu'à 12 h 45, je pense que ce serait [inaudible].

La présidente: Il y a deux éléments distincts ici.

Allez-y, madame Rempel Garner.

L'hon. Michelle Rempel Garner: Pourquoi ne pas avoir un tour chacun, puis nous arrêter, à condition de ne pas dépasser 12 h 50?

Est-ce que cela vous convient?

Sameer Zuberi: Nous pouvons toujours réduire les interventions à quatre minutes, environ.

La présidente: D'accord. Je ferai de mon mieux pour que nous nous en tenions à 12 h 50, monsieur Zuberi, en accordant le plus de temps possible pour un tour.

Brad Redekopp (Saskatoon-Ouest, PCC): Le vote est à 13 h 5.

L'hon. Michelle Rempel Garner: Nous cherchons à trouver un consensus ici. Pourrions-nous avoir un tour chacun? Cela me semble raisonnable. Tous les autres semblent le croire.

Sameer Zuberi: Tant que nous nous arrêtons 15 minutes avant le vote, cela ne me dérange pas. Je donne mon accord jusqu'à ce moment-là.

La présidente: Le vote est à 13 h 5. Je pense que nous pourrions arrêter 15 minutes avant.

Monsieur Bergstrand, il vous reste une minute.

Nathan Bergstrand: C'est ainsi que nous parvenons si efficacement à mener à bien des chantiers importants de courte et de longue durée, qui surviennent rapidement et nécessitent beaucoup de main-d'œuvre, et qui sont essentiels à des secteurs clés de l'industrie.

Notre système de syndicats compte certains des entrepreneurs les plus connus. Je rencontre divers entrepreneurs lorsque le besoin se fait sentir, mais je communique constamment avec tous les entrepreneurs qui effectuent des travaux sur notre territoire. Dans le cadre de mes fonctions, je traite une litane de préoccupations de l'industrie, allant des contrats aux questions de compétence, de territoire, de sécurité et de main-d'œuvre.

Avec mon service de formation, je suis le principal appareil de recrutement de la section locale 67 de l'Association unie. Nous avons de nombreux moyens de recruter de nouveaux membres et des apprentis. Le premier est notre recrutement annuel d'apprentis, qui comprend 15 apprentis en soudure — le nombre est limité en raison de nos capacités —, 20 en montage de tuyaux de vapeur et 25 en plomberie. Ces chiffres augmentent considérablement lorsque le travail dépasse nos projections.

Nous avons également un portail en ligne qui permet aux candidats de postuler pour devenir membres tout au long de l'année.

Nous appliquons des critères d'admission plus stricts que ceux actuellement exigés par le secteur, car nos entrepreneurs versent les salaires les plus élevés et exigent une main-d'œuvre de haut niveau et très bien formée pour rester compétitifs.

En terminant, j'aimerais remercier le président, le vice-président et les membres du Comité de m'avoir invité aujourd'hui. J'ai hâte de contribuer à la conversation de toutes les façons possibles.

Merci.

La présidente: Merci beaucoup, monsieur Bergstrand.

Je vais accorder quatre minutes à chacun. Cela devrait nous laisser assez de temps pour finir avec 15 minutes d'avance.

Nous allons commencer par M. Menegakis, pour quatre minutes.

Costas Menegakis (Aurora—Oak Ridges—Richmond Hill, PCC): Merci à nos témoins de comparaître devant nous.

Monsieur Bergstrand, est-ce que des travailleurs étrangers temporaires occupent actuellement des postes dans le secteur de la plomberie et de la tuyauterie qui, sans eux, seraient pourvus par des Canadiens?

Nathan Bergstrand: Non, ce n'est pas le cas.

On ne peut pas accepter de participants dont le numéro d'assurance sociale commence par un neuf, car on ne peut pas les inscrire à une formation. Tout travailleur étranger temporaire, résident non permanent ou non-citoyen canadien aurait un numéro d'assurance sociale commençant par un neuf, et on ne peut pas les inscrire à une formation gouvernementale. Il n'y a pas de chevauchement ici.

Costas Menegakis: Avez-vous reçu beaucoup de demandes de la part de travailleurs étrangers temporaires?

Nathan Bergstrand: Absolument. Un portail géré par les Syndicats des métiers de la construction du Canada m'envoie des demandes presque tous les jours. Ce sont des demandes ouvertes, alors j'en reçois peut-être cinq un jour, ou deux un autre jour. Pour ce qui est de nos autres portails de candidature, j'en vois tous les jours.

Costas Menegakis: De façon générale, comment vont les choses en ce moment? Vos membres trouvent-ils du travail? Y a-t-il beaucoup de chantiers en cours? Y a-t-il beaucoup de demandes pour des plombiers et des tuyauteurs dans la province et dans tout le pays?

Nathan Bergstrand: Oui, absolument. À Hamilton, les choses vont très bien en ce moment pour nous. Il y a des projets qui étaient en préparation depuis un certain temps et qui se sont maintenant concrétisés. Il y a un grand projet d'hôpital à Niagara, ainsi que l'agrandissement d'une usine d'acide citrique et une usine de batteries à Port Colborne, entre autres. Des travaux liés aux petits réacteurs modulaires sont en cours de préparation, et nos ateliers de fabrication y travaillent d'arrache-pied en ce moment.

Nous sommes très occupés, mais je sais que certaines régions voisines le sont moins. L'industrie sidérurgique est d'habitude notre pilier, mais il n'y a pas de travail dans ce secteur en ce moment.

• (1240)

Costas Menegakis: Il n'y a pas...?

Nathan Bergstrand: Il n'y a pas de travail.

Les projets d'infrastructure qu'ils avaient prévus il y a un certain temps, et dont certains députés ont parlé comme s'ils étaient déjà terminés, n'ont même pas été lancés en raison de certaines forces du marché et de ce qui se passe en ce moment, comme nous le savons tous.

Costas Menegakis: Votre industrie a-t-elle été touchée par les droits de douane et ce qui se passe dans les négociations avec nos voisins du Sud?

Nathan Bergstrand: Absolument.

Costas Menegakis: Vous avez piqué ma curiosité lorsque vous avez dit que votre grand-père avait travaillé sur un pont.

Nathan Bergstrand: C'était mon arrière-grand-père.

Costas Menegakis: J'étais intrigué parce que le grand-père de ma femme travaillait sur ce même pont. Je suis sûr que c'était le pont Jacques-Cartier à Montréal.

Nathan Bergstrand: Ma famille n'a pas beaucoup de détails sur les noms, les dates et le reste, mais on en a beaucoup parlé à la table lors du souper de l'Action de grâce. Je suis très fier que mon arrière-grand-père l'ait fait.

Costas Menegakis: Pour revenir aux gens qui sont au chômage en ce moment, que font-ils? Ils cherchent du travail, mais ils n'en trouvent pas.

Nathan Bergstrand: Le taux d'emploi est élevé à Hamilton en ce moment, de sorte que les projets en cours attirent des membres. J'ai parlé des cartes de mutation temporaire. Nous en avons, ce qui crée des emplois dans d'autres régions de la province et du pays en ce moment. Ce n'est habituellement pas le cas, à moins qu'il y ait une fermeture majeure d'une raffinerie ou quelque chose du genre, et que nous devons faire appel à quelques centaines de membres pour une courte période. Nos membres locaux ont tous un emploi rémunéré à l'heure actuelle, mais dans six mois, voire un an, je ne sais pas s'il y aura le même niveau d'emploi qu'en ce moment.

Costas Menegakis: Merci beaucoup.

La présidente: Merci, monsieur Menegakis.

Nous passons maintenant à Mme Sodhi, pour quatre minutes.

Allez-y, madame Sodhi.

Amandeep Sodhi (Brampton-Centre, Lib.): Merci, madame la présidente.

Merci à tous nos témoins d'être ici aujourd'hui.

Monsieur Aldunate, je tiens à vous remercier d'être ici aujourd'hui.

Je suis née et j'ai grandi à Brampton, et je suis maintenant fière d'être députée de Brampton-Centre. Par conséquent, j'ai pu constater l'effet que l'immigration a eu sur nos collectivités, comme la diversité culturelle et le multiculturalisme, ainsi que son incidence sur notre économie et sa croissance.

Vous l'avez également mentionné dans votre déclaration préliminaire, mais je voulais répéter que Brampton est l'une des villes les plus diversifiées et l'une de celles qui connaissent la croissance la plus rapide au Canada, et de nombreux nouveaux arrivants s'y sont installés avec des titres de compétences obtenus à l'étranger.

D'après votre travail auprès des employeurs sur le terrain, quelle différence un processus de reconnaissance des titres de compétences plus rapide et plus équitable ferait-il, tant pour les travailleurs que pour les entreprises qui essaient de les embaucher?

Paul Aldunate: Les politiques d'immigration doivent être plus ciblées pour que les décideurs puissent collaborer avec les entreprises afin de cerner exactement les compétences requises. Comme je l'ai dit dans ma déclaration, nous avons beaucoup d'entreprises qui comptent peut-être 200 employés. Or, pour environ 15 % de leurs travailleurs, ces entreprises ont pris le temps de leur apprendre à utiliser des machines, de l'équipement et des innovations spécifiques. Le fait qu'ils doivent partir parce que leur permis de travail arrive à échéance est préjudiciable, bien sûr, à la famille, mais aussi à l'employeur, qui a investi tout cet argent. La politique d'immigration doit être plus ciblée.

Il est possible d'apprendre en allant rencontrer beaucoup de ces entreprises. J'en tire énormément d'avantages quand je vais les visiter. J'y vais aussi souvent que possible. C'est ainsi qu'on commence vraiment à comprendre la manière dont elles fonctionnent, dont elles sont gérées, et ce dont elles ont besoin. C'est ce genre de travail sur le terrain que tous ceux qui élaborent ces politiques d'immigration doivent vraiment apprendre à connaître.

Amandeep Sodhi: Le gouvernement a également annoncé récemment un Fonds pour la reconnaissance des titres de compétences étrangers de 97 millions de dollars, qui travaillera avec les provinces et les territoires pour rendre ce processus un peu plus rapide et plus transparent. Selon vous, quelle incidence aurait-il sur l'économie de Brampton?

Paul Aldunate: Je pense que ce serait extrêmement avantageux pour Brampton, compte tenu du grand nombre d'immigrants qui s'y établissent. Essentiellement, toute notre ville est composée d'immigrants, et bon nombre d'entre eux ont un talent et une expertise acquise à l'étranger. Beaucoup d'entre eux sont prêts à se mettre au travail dès que possible. Dans le secteur de la santé, par exemple, on entend beaucoup parler de médecins et de personnes qui ont des titres de compétences médicaux obtenus à l'étranger, mais qui ne peuvent pas mettre leurs compétences à profit ici, en ville. Ce genre d'investissement aiderait à remédier à une telle situation.

• (1245)

Amandeep Sodhi: Votre bureau travaille directement avec des investisseurs et des employeurs de différents secteurs à Brampton. Que vous disent-ils au sujet de leur capacité à trouver les travailleurs qualifiés dont ils ont besoin? Quelle recommandation aimeriez-vous faire au Comité aujourd'hui?

Paul Aldunate: La seule recommandation que j'aimerais faire aujourd'hui est d'accorder plus de fonds au Programme ontarien des

candidats à l'immigration, étant donné que la province connaît mieux ces entreprises. L'immigration a une vraie dimension régionale. Dans l'industrie des plastiques, par exemple, il y a des gens très qualifiés qui sont déjà embauchés, mais que les entreprises ne peuvent pas trouver ailleurs; elles doivent donc garder les travailleurs qu'elles ont déjà.

J'entends la même chose dans l'industrie de la défense: une entreprise en particulier cherche vraiment à croître dans ce secteur. Or, elle embauche des personnes de 60 ou 70 ans, qui sont à la retraite. Elle fait revenir ces travailleurs parce qu'ils sont les seuls à avoir la capacité de travailler avec la technologie en question.

La présidente: Merci, monsieur Aldunate.

Merci, madame Sodhi.

[Français]

Monsieur Deschênes, vous avez la parole pour quatre minutes.

Alexis Deschênes: Merci beaucoup, madame la présidente.

Bonjour, monsieur Aldunate. Nous voyons que le nombre de travailleurs étrangers temporaires admis au Canada diminue de façon importante. À Brampton, est-ce que vous constatez beaucoup de départs de travailleurs étrangers qui ne peuvent pas renouveler leur permis?

[Traduction]

Paul Aldunate: Je dirais que d'après ce que j'ai entendu de nos entreprises du secteur manufacturier, des plastiques et de la défense, ce n'est pas le nombre d'employés qui importe. Il y a beaucoup d'immigrants ici, mais ce sont les compétences spécialisées qu'ils possèdent et qu'ils ont acquises en peu de temps en travaillant ici sous la supervision de ces entreprises qui sont un enjeu. Leurs permis de travail arrivent à échéance. Ils ont de la difficulté à trouver le bon volet d'immigration leur permettant de rester et de continuer à travailler pour cette entreprise. Ces entreprises paniquent un peu, parce que ce problème touche entre 15 et 20 % de la main-d'œuvre qualifiée dont elles ont besoin. Ce n'est pas une question de volume. Ce n'est pas le nombre total d'employés ou le nombre d'immigrants qui compte. C'est ce type de main-d'œuvre très ciblée et spécifique...

[Français]

Alexis Deschênes: Selon ce que vos entreprises vous disent, est-ce qu'il y a beaucoup de départs, à Brampton?

[Traduction]

Paul Aldunate: Je dirais que oui. C'est environ 15 à 20 %. C'est ce que ces gens nous disent. Je ne veux pas aller plus loin. Ce sont les chiffres qu'ils nous donnent, alors ce sont ceux que je retiendrai.

[Français]

Alexis Deschênes: Qu'est-ce que ces départs de travailleurs étrangers impliquent pour l'activité économique de Brampton?

[Traduction]

Paul Aldunate: Leur travail est en pause. Les entreprises ne soumissionnent pas pour certains projets, ou elles les choisissent judicieusement. La situation n'a pas encore entraîné la fermeture d'entreprises, mais on voit clairement une interruption. Certains de ces employés sont toujours là, mais le temps presse pour eux.

[Français]

Alexis Deschênes: C'est intéressant. Donc, il y a des travailleurs étrangers dont le permis n'est pas renouvelé, mais qui demeurent à Brampton. Est-ce que c'est ce que vous voulez dire quand vous dites qu'ils sont toujours présents?

[Traduction]

Paul Aldunate: Je dis qu'il leur reste quelques mois avant l'expiration de leur permis. Celui-ci n'est pas expiré. C'est simplement que le temps presse.

[Français]

Alexis Deschênes: Dernièrement, nous avons eu des discussions au sujet des demandeurs d'asile, notamment, parce qu'il y a là des travailleurs qui ont un permis ouvert et qui, bien sûr, sont capables et ont le désir de travailler.

Est-ce que la Ville de Brampton est suffisamment accompagnée par le gouvernement fédéral pour s'assurer que les demandeurs d'asile peuvent être intégrés au marché du travail?

[Traduction]

Paul Aldunate: Puisqu'il me serait difficile d'en parler précisément, je ne m'aventurerai pas à répondre à cette question.

[Français]

Alexis Deschênes: Je vous pose la question parce que j'ai vu que, dans votre rôle, vous vous occupiez aussi du développement international. Pour ce qui est de la question des demandeurs d'asile, vous ne travaillez donc pas directement avec cette clientèle.

[Traduction]

Paul Aldunate: Ce n'est pas moi qui m'en occupe. En ce qui concerne les relations internationales, nous avons affaire à toutes sortes de délégations qui viennent de différents pays pour s'installer

à Brampton. De plus, nous assistons à des conférences à l'étranger, nous rendons visite à différents responsables de la sélection de sites et à des entreprises que nous rencontrons pour essayer de les attirer à Brampton. C'est la partie de mon travail qui porte sur les relations internationales.

● (1250)

[Français]

Alexis Deschênes: Je pense qu'il me reste 30 secondes.

Est-ce que vous trouvez que la réduction du nombre de travailleurs étrangers temporaires est une bonne politique?

[Traduction]

Paul Aldunate: Dans l'ensemble, oui, mais nous devons être plus ciblés. J'y reviendrais. Je pense que nous devons être plus précis en ce qui concerne les personnes que nous laissons entrer et les types de compétences qu'elles possèdent.

[Français]

La présidente: Merci, monsieur Aldunate.

Merci, monsieur Deschênes.

[Traduction]

Merci à nos deux témoins d'aujourd'hui. Je vous remercie de votre témoignage, et de vos réponses à cette série de questions.

Je tiens à remercier tous mes collègues, ainsi que notre greffière et nos analystes de nous avoir aidés aujourd'hui.

J'espère que tout le monde passera un merveilleux été. J'ai hâte de revoir tout le monde en septembre.

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>